

La bibliothèque et son Renard : un outil pédagogique

Marie Goyette

Bibliothécaire
Cégep de La Pocatière

Josée Trudeau

Bibliothécaire
Cégep Ahuntsic

Si vous faites partie de l'un des 36 cégeps membres de ce réseau coopératif, vous aurez sans doute entendu parler de **Renard** par le personnel de votre bibliothèque.

L'expression **Renard** est un sigle qui signifie « Réseau Normalisé et Automatisé des Ressources Documentaires ». Le but du réseau est de mettre en commun les références aux documents imprimés, audiovisuels et informatiques acquis par les bibliothèques des collèges adhérents, par le biais d'une banque de données bibliographiques. Ainsi, un usager du cégep de La Pocatière peut « bouquiner » dans le catalogue de la bibliothèque du cégep Ahuntsic sans quitter son fauteuil !

Ce lien informatique entre les bibliothèques favorise grandement les échanges. Pensons au bulletin *Apôtre*, qui est diffusé par le courrier électronique de **Renard**. Il va sans dire que le prêt entre bibliothèques est devenu un service populaire auprès d'un grand nombre d'utilisateurs de la bibliothèque.

Support à l'enseignement

Avec **Renard**, consulter une bibliographie devient un jeu d'enfant à cause de la rapidité et de la souplesse de la recherche dans un catalogue informatisé. Au repérage traditionnel par sujet, auteur,

titre et collection, il faut maintenant ajouter les recherches par éditeur et par cote. L'avantage de l'informatique est d'offrir la possibilité d'utiliser plusieurs clés de recherche pour répondre à des questions du type : « Existe-t-il des documents de langue française sur le déclin démographique au Québec, parus depuis 1982 ? » et d'obtenir la réponse en quelques secondes.

Une des applications les plus évidentes de **Renard**, pour les professeurs, est la mise à jour du plan de cours ou du plan d'étude. Un enseignant qui voudrait ainsi mettre au point un nouveau cours ou une partie de cours pourrait repérer les documents acquis sur le sujet par les cégeps qui offrent le même programme.

Renard permet également de faire un meilleur choix de documents destinés aux étudiants, d'abord parce qu'il devient plus facile de repérer les titres existant sur le marché et ensuite parce que le professeur peut demander en prêt entre les bibliothèques les documents qui lui paraîtront les plus pertinents, de façon à recommander l'achat de documents qu'il aura effectivement examinés.

Renard offre, par ailleurs, des services de production de fiches et de listes de toutes sortes, telles la liste des dictionnaires ou des pièces de théâtre, la liste des nouvelles acquisitions, la liste des documents acquis en fonction d'un numéro de cours précis, etc. Non seulement **Renard** réduit-il les délais de livraison du produit, mais, en plus, il libère le personnel autrefois affecté à la dactylographie des fiches, qui peut alors accorder toute l'attention nécessaire au suivi des commandes et à d'autres services tout aussi utiles à l'utilisateur.

Support à l'apprentissage

La banque de données créée par les bibliothèques du réseau contient environ 200 000 notices ou références bibliographiques, ce qui en fait un terrain d'exercice intéressant pour les étudiants qui ont des activités d'apprentissage reliées aux banques de données. Pensons particulièrement aux programmes de Techniques de bureau et d'Informatique.

Par ailleurs, certains cégeps pensent offrir, à brève échéance, un accès direct au catalogue de leur propre bibliothèque. L'utilisateur pourrait donc interroger lui-même la banque de données du terminal.

Support administratif

La gestion des acquisitions est l'une des facettes souvent ignorée de l'utilisateur. L'informatisation de cette fonction améliore la qualité et la quantité d'informations transmises aux départements d'enseignement : budget engagé et disponible, état des commandes en cours, nombre de documents acquis pour un professeur ou un département, liste de ces documents, etc. Signalons que cette application n'est pas disponible dans toutes les bibliothèques membres du réseau.

Support à la recherche

Les professeurs, chercheurs, professionnels et administrateurs de cégep sont de plus en plus convaincus de l'importance de la ressource information dans la réalisation de leurs activités. Plusieurs bibliothèques de cégep ont su profiter de nouvelles infrastructures de communication en s'abonnant à des services de diffusion de banques de données commerciales (ex. Dialog, Ist-informathèque,

Can/ole) qui permettent de repérer une information bibliographique ou factuelle très spécialisée. Avec la télé référence, la bibliothèque devient donc de plus en plus un service d'information plutôt qu'un simple dépôt de ressources documentaires, élargissant ainsi ses frontières traditionnelles pour satisfaire les besoins nouveaux de ses utilisateurs.

L'information pédagogique

ID Cégep est une banque informatisée d'information qui utilise **Renard** comme véhicule de transmission. Après une période d'expérimentation en 1986 et 1987, **ID Cégep** est, depuis mars 1988, dans sa phase d'implantation.

Le nom choisi, **ID Cégep**, met l'accent sur l'échange d'information et de documentation pédagogiques. Son but est de rendre accessibles les productions des collègues concernant le développement pédagogique (projets locaux, rapports, enquêtes, etc.) et aussi les projets de recherche réalisés dans le cadre de programmes d'aide comme PAREA ou FCAR.

Dans un premier temps, chaque collègue participant fait la cueillette des productions locales et assure l'entrée des données au moyen de notices intégrées à **Renard**. Par la suite, il s'agira de verser régulièrement dans la banque toutes les nouvelles productions pour développer le « réflexe » **ID** et faire en sorte qu'on y ait recours comme moyen privilégié d'information pour tout ce qui concerne l'actualité pédagogique.

Supposons un professeur qui recherche de nouveaux modes d'intervention plus appropriés aux besoins spécifiques de ses étudiants néo-québécois ; il voudra savoir si, dans le réseau collégial, des expériences ou des recherches sur le multiculturalisme ont été tentées. C'est là que nous souhaitons voir se développer le « réflexe » **ID** : connaissant l'existence de la banque, le professeur ira l'interroger et obtiendra une réponse en quelques minutes.

Le repérage se fait de diverses façons : par le titre d'un document dont on connaît l'existence, l'auteur, le sujet (via les vedettes matières de l'Université Laval) et la référence à **ID** (pour les documents) et **IDP** (pour les projets).

La recherche, au niveau collégial, connaît actuellement un essor prometteur et **ID Cégep** peut informer rapidement les conseillers et conseillères pédagogiques, les professeurs et toute autre personne intéressée par la question.

Évidemment, **ID Cégep** connaîtra un succès dans la mesure où le plus grand nombre de cégeps participeront activement et régulièrement à sa mise à jour. Si tel est le cas, il sera facile de connaître l'évolution de la recherche sur des sujets privilégiés comme, pour donner encore quelques exemples, les difficultés d'apprentissage des étudiants, les expériences en tutorat, l'utilisation de didacticiels pour améliorer le français écrit.

Pourrons-nous bientôt risquer une comparaison audacieuse entre **ID Cégep** et les saucisses Hygrade : plus de cégeps l'utilisent parce que **ID** est une banque pertinente et riche en données, et plus **ID** est pertinente parce que... tous les cégeps y contribuent ! C'est là notre souhait.

Conclusion

L'informatisation des services documentaires permet de redécouvrir et de mieux exploiter les ressources de nos bibliothèques. Cet investissement donne le droit à l'usager d'être plus exigeant, car le potentiel de sa bibliothèque locale a été multiplié par 36. Profitons-en tous ! La bibliothèque et son personnel sont à notre service !